

LA LANGUE

(F. Feydit, A. Donabédian)

ORIGINE ET ETAPES DU DEVELOPPEMENT DE LA LANGUE (GRABAR, ARMENIEN MOYEN, ARMENIEN MODERNE)

Aux origines de l'arménien classique : l'indo-européen

Les origines de la langue arménienne remontent, selon Diakonoff, à la fin du deuxième millénaire avant J.-C. Il n'est certes pas aisé d'établir la date exacte à partir de laquelle l'arménien est parlé en tant que tel sur le plateau anatolien : celle-ci se situe entre cette période et la fin du sixième siècle avant notre ère, date de la chute du Royaume d'Ourartou.

De fait, l'histoire ne fournit pas de témoignage direct de cette langue avant le tout début du cinquième siècle (vers 406 après J.-C.), date à laquelle l'arménien se voit doté d'un alphabet propre, attribué au moine Mesrop Machtotz. C'est l'étude de l'état de langue de cette période, appelé *arménien classique* (en arménien : *grabar*, "de l'écrit") qui a permis d'établir de manière certaine que l'arménien est une langue indo-européenne. Cette famille linguistique regroupe un nombre important de langues parlées sur un territoire qui comprend la majeure partie de l'Europe et s'étend à travers l'Asie Mineure et la Perse jusqu'à l'Inde. Les recherches en grammaire comparée conduites au XIXème siècle ont en effet démontré la parenté de ces diverses langues entre elles, grâce à la comparaison de leurs formes les plus anciennes parvenues jusqu'à nous, et à la mise en évidence de lois de correspondances éliminant toute possibilité de ressemblances fortuites. On a ainsi établi qu'elles étaient toutes le résultat d'évolutions divergentes d'une langue préhistorique unique dont on n'a aucune trace directe, mais que l'on a pu reconstruire en partie, et que l'on désigne conventionnellement sous le nom d'indo-européen primitif. Ces langues sont généralement présentées sous la forme d'un arbre généalogique comportant des familles comme les langues germaniques, balto-slaves, italo-celtiques, indo-iraniennes, mais également des rameaux isolés comme l'albanais, le grec ou l'arménien. Les langues indo-européennes se prêtent également à d'autres classifications, portant notamment sur des caractéristiques phonétiques, et dont la plus connue est celle qui répartit les langues en deux types, *centum* ou *satem*, selon la forme qu'elles donnent au numéral *cent*. Rangée dans le type *satem*, l'arménien a longtemps été considéré comme une langue iranienne, et on doit à Hübschmann d'avoir démontré à la fin du XIXème siècle que, s'il comptait de très nombreux emprunts à l'iranien, l'arménien n'était pourtant qu'un rameau isolé des langues indo-européennes, phonétiquement intermédiaire entre l'iranien et le balto-slave, et, selon A. Meillet, par ailleurs particulièrement proche du grec.

Dans son évolution depuis l'indo-européen primitif, l'arménien présente, du point de vue phonétique, deux particularités : la mutation des consonnes explosives, analogue à celle qu'elles ont subie dans le passage de l'indo-européen au germanique, et l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe du mot. Ainsi, l'ancienne avant-dernière syllabe indo-européenne est devenue une syllabe finale fortement accentuée en arménien, et, par suite, nettement différenciée des autres syllabes du mot, en sorte que, lorsqu'un mot se trouvait allongé d'une ou de plusieurs syllabes par suite de suffixation de désinences de la conjugaison ou de la déclinaison, ou bien de la dérivation par composition ou suffixation, l'accent passait sur la syllabe finale du nouvel ensemble et la syllabe

accentuée du mot de base devenait atone (voir plus bas) ; certaines voyelles pouvaient dans ce cas s'altérer : *sēr* "amour", *sirel* "aimer", ou disparaître : *amousin* "mari", *amousnanal* "se marier" et certaines diphtongues se réduire en voyelles simples : *matyan*, "livre ; *matenadaran*, "bibliothèque". Puis, tout comme en français, au cours des siècles, cet accent s'est réduit à rien et toutes les syllabes sont devenues égales. Les altérations de voyelles et de diphtongues que nous venons de signaler ont alors cessé d'avoir une raison d'être, et, partant, d'exister. On les retrouve intactes, évidemment, dans les mots composés et dérivés reçus tout faits - comme, en français, on continue à dire "grand-mère" sans se soucier d'appliquer à l'adjectif la règle moderne de formation du féminin -, mais elles n'ont plus d'influence sur les formes de la conjugaison ni de la déclinaison.

Au plan morphosyntaxique, les spécificités les plus frappantes de l'arménien classique au regard de l'indo-européen sont la perte du duel, mais surtout celle du genre grammatical, y compris dans le système des pronoms, ce qui n'a d'ailleurs pas manqué de mettre en difficulté les traducteurs du sixième siècle, et les poètes du dix-neuvième siècle, privés du charme mystérieux d'une adresse à "Elle", l'aimée. La langue courante, elle, évite les éventuelles ambiguïtés qui pourraient résulter de l'absence d'accord en genre par un système de démonstratifs très développé.

De l'arménien classique à la langue moderne : la formation des groupes dialectaux et des langues littéraires modernes

Dès la création de l'alphabet arménien, une littérature florissante voit le jour : la traduction de la Bible d'abord, puisque c'était là le dessein premier de la création de l'alphabet, mais également des ouvrages historiographiques et théologiques, originaux ou traduits du grec ou du syriaque. Dès ces premières œuvres, l'état de la langue atteint une telle maturité que l'on a pu se demander si un autre alphabet aujourd'hui perdu n'aurait pas précédé l'alphabet de Saint Mesrop, et ainsi permis d'expliquer cet âge d'or précoce. Mais en l'absence de toute preuve dans ce sens, c'est plutôt à une solide tradition de prédication orale associée au christianisme qu'on attribue cette stabilité de la norme dès les origines de l'alphabet arménien. On a pu s'interroger également sur le rapport entre cette langue écrite au Vème siècle et la langue parlée alors, ainsi que sur l'existence de dialectes à cette époque : la langue classique reflète-t-elle la langue parlée alors, ou est-elle déjà une norme littéraire qui se distingue du ou des vernaculaires de l'époque? Certains auteurs, comme Fauste de Byzance présentent des indices en faveur d'une forte différenciation dialectale dès le Vème siècle, mais il n'y a guère consensus entre les spécialistes de la question.

Il faut attendre le dixième siècle pour disposer des premiers témoignages d'une langue plus proche d'un vernaculaire. L'arménien moyen, qui commence alors à être utilisé dans des textes administratifs, juridiques et ayant trait à la vie pratique, porte les premiers indices d'une séparation en deux familles dialectales : l'arménien de Cilicie témoigne de l'apparition des formes grammaticales caractéristiques de l'arménien occidental. Du XIIème au XIXème siècle, à côté de textes littéraires ou religieux en arménien classique, on voit progressivement apparaître des ouvrages, notamment liés à la vie pratique, mais aussi de littérature populaire, dans une langue souvent instable, mais relativement proche de la langue parlée, et qui préfigure clairement ce que sera l'arménien moderne.

De fait, jusqu'au génocide de 1915, l'arménien est parlé sur un territoire très vaste correspondant à l'Arménie historique, et comprend un grand nombre de dialectes. La langue parlée accédant peu à peu à l'écrit, ces dialectes ont donné naissance à deux langues littéraires qui, dans la deuxième

moitié du XIX^{ème} siècle, ont supplanté la langue littéraire classique, non sans avoir donné lieu à de rudes débats parmi les différents courants intellectuels.

De ces deux nouvelles langues littéraires, l'une, l'arménien oriental (*arewelahayerēn*), est aujourd'hui usitée sur le territoire qui forme l'actuelle République d'Arménie et dans l'ensemble de l'aire ex-soviétique (environ 4 millions de locuteurs), avec une colonie établie en Perse par suite d'un transfert autoritaire de population ordonné par le roi de Perse Châh Abbâs Ier (une partie de cette colonie ayant, par la suite, émigré en Inde et en Extrême-Orient) ; l'autre, l'arménien occidental (*arewmetahayerēn*), est parlée depuis le génocide des Arméniens de l'Empire Ottoman en 1915, dans une diaspora dont les foyers principaux sont le Moyen-Orient (Liban, Syrie, Israël, Iran), l'Europe Occidentale (principalement la France), l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et du Sud (Argentine), l'Australie.

D'un point de vue linguistique, on oppose les familles de dialectes qui ont donné lieu aux deux normes par deux traits principaux, l'un morphologique, l'autre phonologique : 1) la formation du présent : l'arménien oriental relève de la "branche en *-um*", et l'arménien occidental de la "branche en *gē*", 2) le système des occlusives et des affriquées : l'arménien oriental connaît un système ternaire opposant sonores, aspirées, et sourdes tendues (ou légèrement glottalisées), hérité de l'arménien classique, alors que l'arménien occidental a perdu le trait d'aspiration (ainsi que son corrélat, la tension des sourdes non aspirées), et oppose seulement occlusives sourdes et occlusives sonores.

Il faut noter que ces différences phonologiques n'interviennent pas dans la graphie, qui demeurerait identique pour les deux variantes, n'était-ce la réforme orthographique adoptée en Arménie et dans le bloc de l'Est à l'époque soviétique, mais toujours refusée dans la diaspora occidentale aussi bien qu'en Iran.

L'intercompréhension entre locuteurs des deux variantes littéraires est assurée. Si l'inintelligibilité est quasi totale pour certains dialectes comme celui du Haut-Karabagh, cela demeure un phénomène exceptionnel : les deux langues littéraires ont largement supplanté les dialectes, du fait d'une part de la scolarisation très étendue en Arménie soviétique, et, d'autre part, du rassemblement dans chaque colonie de la Diaspora de personnes en provenance de provinces différentes de l'Arménie occidentale, impliquant la nécessité d'une variante commune.

Ces deux langues ont donné lieu à une riche littérature, mais leur situation aujourd'hui est bien différente, même si à certains égards on rencontre des analogies frappantes. La situation de l'arménien occidental ne se laisse pas évaluer aisément : la spécificité de la situation de diaspora rend difficile tout dénombrement (on l'estime à 3 ou 4 millions de personnes), elle permet encore moins de distinguer locuteurs et non locuteurs. Par ailleurs, si l'arménien oriental est doté d'un appareil d'Etat depuis 1918, en revanche, l'arménien occidental en diaspora se caractérise aujourd'hui par une norme très fluctuante, au point qu'il est parfois difficile de déterminer le niveau de compétence minimal définissant un locuteur. Les bilinguismes différents des communautés peuvent laisser présager la formation de plusieurs sous-dialectes de contact, ce qui, en l'absence d'instance normalisatrice, rencontrera peu d'obstacles hormis la baisse de compétence pure et simple des locuteurs. Seul le Moyen-Orient, qui bénéficie d'un véritable statut communautaire, et d'une vie culturelle et éducative propre au sein des Etats concernés, échappe à cette situation critique, et fait figure de "conservatoire" de l'arménien occidental, bénéficiant d'une autorité relativement consensuelle sur le reste de la diaspora en matière de norme. Signalons qu'à ce jour, il n'existe

pratiquement pas de locuteurs d'arménien monolingues, ce qui peut donner lieu à plusieurs interprétations sociolinguistiques (c'est notamment un des critères considérés comme caractéristiques d'une langue en danger).

Malgré sa situation de langue officielle en Arménie, l'arménien oriental n'est cependant pas hors de tout danger. La politique linguistique conduite en Arménie Soviétique a conduit à un renforcement de la russophonie qui a été perçu comme une menace pour la langue arménienne, tant en Diaspora qu'en Arménie, où les mesures de protection de la langue ont compté parmi les premières initiatives après l'accession à l'indépendance en 1991.

Une langue au carrefour d'influences diverses : lexicque et typologie

Le lexique de l'arménien constitue un témoignage immédiatement perceptible des influences qui, à travers des siècles, ont marqué les Arméniens et leur langue. Ainsi observe-t-on en arménien des mots hérités, à des époques diverses, de plusieurs familles de langues parlées dans la région : ourartéen, langues sémitiques (araméen, arabe), indo-européennes (persan, grec, kurde), kartvéliennes (géorgien, laze), et ouralo-altaïques (mongol, turc). Mais les effets du bilinguisme ont également marqué au fil du temps la structure morphosyntaxique de la langue.

L'examen de l'arménien classique comme des deux variantes d'arménien moderne met en évidence, par-delà l'héritage indo-européen originel, des traits linguistiques qui suggèrent une forte influence aréale à différentes époques. Dès les origines, semble-t-il, l'arménien a été en contact avec l'ourartéen, langue parlée jusqu'au VII^{ème} siècle avant J.C., typologiquement très éloignée de l'arménien (ergative et agglutinante), et avec laquelle il est probable que les Arméniens ont pratiqué un bilinguisme de plusieurs siècles avant l'extinction de la culture ourartéenne. Puis, dès l'Antiquité tardive, les Arméniens sont partagés entre l'Empire perse et l'Empire grec. Si les traces de l'influence iranienne sont essentiellement lexicales, le grec a contribué à modeler plus profondément l'arménien. Dès les VI^{ème}-VII^{ème} siècles, une école de traducteurs, dite hellénophile, a en effet engendré par sa pratique une véritable langue calque qui n'a pas eu de postérité, mais dont certains traits ont été conservés, comme le mécanisme de dérivation nominale par préfixation, jusque là inconnu. Si la domination arabe (VIII^{ème}-IX^{ème} siècles), qui a relativement peu influencé la vie locale, a laissé tout au plus quelques rares souvenirs lexicaux, en revanche, le bilinguisme prolongé avec le turc dès le onzième siècle a contribué à modifier en profondeur le système de l'arménien occidental alors en formation. De même, le bilinguisme arméno-russe en Arménie orientale (annexée par la Russie en 1828), ainsi que le contact avec les langues caucasiennes et le turc d'Azerbaïdjan, a influencé le développement de l'arménien oriental.

L'arménien moderne, dont le fonctionnement témoigne d'un bouleversement typologique important, reflète en divers points l'influence des langues de contact non indo-européennes voisines (langues caucasiennes, et surtout turc). Mais dès l'arménien classique, on relève certains traits atypiques marginaux, probablement interprétables par le contact avec l'ourartéen, qui expliquent la perméabilité typologique révélée par la langue moderne et lui donnent un fondement historique.

Parmi les plus frappants :

- les traces de morphologie agglutinante : dans une langue flexionnelle, une désinence de pluriel ne peut être directement déduite de son équivalent singulier. En arménien classique pourtant, quelques désinences plurielles semblent pourtant analysables en *cas + pluriel*, ce dernier étant représenté par

la marque de nominatif pluriel *-k'* : l'instrumental singulier *-ov* donne au pluriel *-ov-k'*; la conjugaison verbale de première personne *-em* a pour pluriel *-em-k'* ;

- l'absence totale de genre grammatical, tant pour le nom que pour le système pronominal, trait dont on connaît la cohérence avec un fonctionnement morphologique agglutinant ;

- le traitement atypique de l'objet : l'objet indéterminé non pluriel, semi-incorporé au verbe (*awar-o arnel* "faire butin", "pillier"), est identique au nominatif, en revanche, s'il est référentiel ("le butin fait", ou "faire un énorme butin"), il porte la préposition *z-* (*z-awar-o*), dite *nota accusativi*, bien que caractéristique, de par sa nature, d'une valeur oblique, ce qui est atypique pour une langue indo-européenne accusative.

L'influence de la langue turque, conséquence de plusieurs siècles d'une pesante domination, a provoqué des calques morphologiques (formation du passif du verbe, formation du pluriel du nom) et syntaxiques (construction de la phrase, extension de l'emploi des participes avec réduction subséquente de celui des propositions relatives), etc., mais ces calques ont toujours été réalisés avec des matériaux arméniens, et, pour certains, le principe même existait en puissance en arménien ancien. Le système verbal a également été remodelé en profondeur au Moyen-Age, selon une dynamique combinant les effets de l'influence du turc et l'évolution selon des tendances déjà présentes dans la langue arménienne.

En ce qui concerne le vocabulaire, la langue parlée au XIXème siècle était très fortement (quoiqu'à des degrés variables selon les régions) mâtinée de turc, ce qui fournissait un argument de poids aux opposants à un usage littéraire de la langue moderne. Mais l'intense travail de normalisation et de standardisation de l'arménien parlé conduit tout au long du XIXème siècle par les intellectuels, écrivains, pédagogues et journalistes défenseurs de la langue moderne, a abouti à la formation d'une langue standard relativement homogène, où les emprunts au turc avaient été en grande partie évincés par des termes arméniens puisés dans le fonds classique ou dans les dialectes. Cette attitude de volontarisme linguistique se poursuit jusqu'à nos jours, où bien souvent, même si certains emprunts au turc restent employés dans la langue parlée familière, les locuteurs cultivés les écartent à l'écrit ou dans des contextes plus formels. Des attitudes tout à fait analogues sont observées de nos jours en Arménie vis-à-vis de la pénétration du russe.

ELEMENTS DESCRIPTIFS

La phonétique

La phonétique de la langue arménienne est très riche : créé au début du Vème siècle, l'alphabet (qui se lit de gauche à droite comme tous les alphabets occidentaux) comporte trente-six lettres, note vingt-huit consonnes, deux semi-consonnes (*w* et *y*) et six voyelles; la voyelle *ou* est notée comme en français au moyen d'un digramme (ensemble de deux lettres). Ce cas particulier mis à part, chaque lettre ne note qu'un son et chaque son n'est représenté que par une lettre. La langue comporte aussi un certain nombre de diphtongues (*ay*, *oy*, etc.) et des triptongues (*yay*, *woy*). Aux environs du XIIIème siècle, deux signes ont été ajoutés à l'alphabet : un second *o* Pour noter le son *ô* issu de *au* (cf. en français "Paul"), et un *f* pour noter le son *f* des mots étrangers, ce son n'existant pas en arménien mais étant présent dans les langues turques et romanes. Précédemment, le son *f* du grec était transcrit par un *p'* aspiré, comme dans *p'ilisop'a*, "philosophe". Certains dialectes arméniens connaissent les voyelles arrondies *ö* (français "deux") et *ü* (français "du") ; certains aussi

aspirent les consonnes sonores à l'initiale : *bh*, *dh*, *gh* (à lire *b + h* aspirée, *d + h* aspirée, *g + h* aspirée). Entre les dialectes de l'Est et de l'Ouest, on note une inversion presque absolue des sourdes et des sonores, qui constitue l'une des oppositions caractéristiques les plus frappantes entre les deux langues standard.

Depuis la création de l'alphabet, la phonétique de la langue arménienne n'a pas subi de changements très profonds ; la seule grande transformation a été celle de l'un des *l* qui s'est mué en une gutturale semblable au gamma du grec moderne. Partout ailleurs que dans ce chapitre de linguistique, ce son sera transcrit dans le présent ouvrage par *gh*, conformément aux habitudes françaises. Il n'a évidemment rien de commun avec le *g* aspiré présenté quelques lignes plus haut. Plus récemment, l'arménien occidental, au moment de la mutation des sourdes et des sonores, a perdu l'opposition sourdes / explosives, le système graphique se trouvant donc plus riche que le système phonologique.

Il faut signaler que quoi qu'il en soit, une adéquation aussi durable de la graphie à la phonologie que celle que l'on observe en arménien sur 15 siècles est un phénomène remarquable, en comparaison aux mutations importantes subies par le français, l'anglais ou le grec sur la même durée.

Le nom et le groupe nominal

Si la langue arménienne a perdu la notion de genre grammatical et celle du duel, elle a conservé presque intact le système de la déclinaison indo-européenne, qui comportait huit cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif, locatif, ablatif et instrumental. L'arménien est la langue la plus fidèle au système après l'indo-iranien, n'ayant perdu que le vocatif. C'est là une des raisons de l'importance de l'arménien pour les études de linguistique. Mais, du fait que, d'une part, dans la déclinaison comme dans la conjugaison, c'est toujours la fin du mot qui est modifiée pour indiquer le rôle joué par ce mot dans la phrase ; et, que, d'autre part, ainsi que nous l'avons vu, la dernière syllabe du mot indo-européen a subi une réduction dans le passage de l'indo-européen à l'arménien, il est arrivé qu'un certain nombre de formes casuelles, différentes en indo-européen, se soient trouvées réduites à une forme unique, en arménien tout comme la forme "aime" en français dans "[j]aime", "[il] aime", "[que j]aime", "[qu'il] aime", "aime !", est une forme unique et donc sans signification précise, issue respectivement de *amo*, *amat*, *amem* et *ama* du latin. Pour redonner une spécificité à une forme verbale usée, on la renforce avec un pronom personnel sujet ("je", "il", etc.), voire avec une conjonction ("que") pour préciser le mode. Lorsque la forme d'un cas est ambiguë et ne suffit plus à exprimer clairement la fonction, on l'assortit d'une préposition qui finit bientôt par perdre son sens original.

Dès la haute préhistoire, l'arménien a lui aussi recouru à ce remède, comme le grec ou le latin, avec cette différence toutefois que la notion de cas n'a jamais été perdue (comme l'a été celle de l'instrumental en latin, par exemple), mais seulement exprimée avec trop peu de clarté à cause de la similitude de formes appartenant à des cas différents. Aussi, loin d'adopter sans réserve l'emploi des prépositions et d'en arriver, comme les langues romanes ou l'anglais, à ignorer le principe même de la déclinaison, l'arménien a commencé, dès une seconde époque de la préhistoire, à reconstituer des formes claires pour les cas les plus menacés, et ce mouvement n'a pas cessé de se poursuivre au cours de l'époque historique, en sorte que les langues et les dialectes modernes ont éliminé totalement les prépositions qui ne servent qu'à indiquer les fonctions du nom. Ce mouvement s'est

accompagné de la création de nombreuses postpositions destinées à préciser les relations circonstancielles lorsque cela était utile.

Au cours de la période historique, le système de la déclinaison a subi un changement radical pour les cas du pluriel. Abandonnant, sous l'influence d'un bilinguisme séculaire arméno-turc, le système indo-européen de déclinaisons différentes pour le singulier et pour le pluriel, système qui était encore en vigueur dans la langue classique, on forma le pluriel au moyen d'un suffixe, ex-suffixe collectif, et ce nouvel ensemble se déclina suivant la déclinaison du singulier (*Hay* "Arménien" ; génitif *Hayou* "d'Arménien" ; pluriel : *Hayer* "Arméniens", génitif : *Hayerou* "d'Arméniens". Cependant, comme on l'a vu, ce fonctionnement n'était pas totalement inconnu en arménien classique où il était présent à titre résiduel. Le bilinguisme n'a cependant pas fait perdre à l'arménien moderne le cas instrumental, qui manque à la langue turque.

L'ensemble de ces évolutions a également eu des conséquences syntaxiques : le groupe nominal s'est structuré selon un ordre rigide, où le déterminant, qu'il soit adjectif ou complément de nom, précède le nom déterminé. L'adjectif est invariable, et ne constitue pas une classe morphologique : tout nom placé en position d'adjectif peut être interprété dans un sens adjectival.

L'article défini, issu de l'ancien article démonstratif à trois degrés -s, -d, -n (cf. le latin *hic, iste, ille*), est suffixé au nom, après la marque de pluriel et de cas. Les formes -s, -d, -n se sont spécialisées en marques possessives de première et de deuxième personne, alors que -n est devenu le possessif de troisième personne et l'article défini.

Le verbe

Si on considère l'éventail des modes et des temps du verbe de la langue du Vème siècle, on constate que la structure en est très simple. Pour l'indicatif, il n'y a que cinq temps : présent, imparfait, passé simple, passé composé et plus-que-parfait ; le subjonctif n'a que deux temps : un présent et un futur qui sert de futur de l'indicatif et du subjonctif ; l'impératif a théoriquement deux temps : présent et futur ; l'infinitif : un seul temps officiel (le présent) ; le "participe" : un passé, (pas de présent), un futur. En arménien moderne, la formation des temps composés : passé composé et plus-que-parfait, présente une réelle innovation : elle se fait exactement suivant le système qu'adopteront les langues romanes, à ceci près que, tout comme le latin, l'arménien n'avait pas encore de verbe avoir et devait recourir à la périphrase "à moi est" = "j'ai". Ceci posé, nous avons pour l'actif : "à moi est (= "j'ai") vu Paul", (le "participe" passé jouant ici le rôle d'infinitif passé actif, - et pour le passif : "je suis [ayant été] vu", avec un participe passif qui, étant nettement passé, ne peut former qu'un temps passé comme le latin "visus sum" , le présent et l'imparfait du passif étant comme en latin aussi, des temps simples. Puis, au cours de la période historique, la structure du verbe arménien a été profondément transformée, notamment au contact du turc. L'opposition entre l'actif et le passif est marquée par l'infixation entre le radical et la terminaison d'un suffixe caractéristique. Tous les temps de la voix active peuvent donc être mis au passif par ce procédé, et on obtient ainsi une conjugaison passive exactement parallèle à la conjugaison active. Le participe passé tiré directement du radical verbal sera donc non plus passif, mais actif : *siratz* "ayant aimé", s'opposant au participe passé formé par l'intermédiaire du suffixe et qui sera passif : *sir-w-atz* "ayant été aimé", "aimé". Les temps composés ont été refaits, et, cette fois, avec de vrais participes : *sir-atz em* "je suis ayant-aimé" = "j'ai aimé" s'opposant à : *sir-w-atz em* "je suis ayant-été-aimé" = "j'ai été aimé", le présent et l'imparfait du passif étant restés des temps simples (comme en latin par exemple). La

langue conserve cependant des verbes neutres (ou moyens) qui ne distinguent plus actif et passif dans le participe (*ayrel* "brûler", *ayril* "se brûler", *ayratz* "ayant brûlé" ou "étant brûlé").

Dans les débuts de l'histoire de la langue, l'opposition entre actif et passif apparaît encore bien hésitante. Par contre, les verbes neutres semblent avoir eu, depuis les temps les plus reculés, une voix causative, qui indique qu'un tiers provoque l'action accomplie par un sujet second : *vakhel* "avoir peur", *vakhetsoutsanel* "faire avoir peur", d'où : "effrayer". Bien des verbes actifs d'autres langues n'existent pas en arménien et sont remplacés par le causatif de verbes neutres, tel le verbe "effrayer" de l'exemple ci-dessus. Cette voix causative valant verbe actif, rien n'empêche de la mettre au passif : "je suis fait avoir peur" = "je suis effrayé (par quelqu'un)", "on m'effraie". Moderne dans sa forme, la voix causative est toujours aussi vivante en arménien moderne.

Comme dans de nombreuses langues, l'ancien présent étant devenu subjonctif, le présent moderne est une forme recréée par le recours à une stratégie nouvelle d'actualisation, différente en arménien oriental et occidental, puisque c'est le trait par lequel on distingue les deux variantes: "branche en -um" vs "branche en *gë*". L'arménien oriental recourt à une forme invariable en *-um* (homonyme du locatif), antéposée à un auxiliaire être (le seul en arménien) : *sir-um ê*, "il aime". L'imparfait est formé de façon analogue, avec l'auxiliaire au passé. L'arménien occidental, lui, dispose de la particule d'actualisation *gë* apparue en arménien moyen sous la forme *gou*, probablement par grammaticalisation d'un *gay u*, "il-y-a et", et réduite en *gë* : *gë sirem*, "j'aime", sauf pour les monosyllabiques : *gu lay*, "il pleure". Cette particule apparaît en outre à l'imparfait (*gë sirēi*, "j'aimais"). Une autre particule postposée, *gor*, existe en arménien occidental, marquant le progressif: *gë gartam gor*, "Je suis en train de lire". Elle est stigmatisée par la norme comme dialectale car suspecte d'être empruntée au turc, mais elle pourrait avoir une origine arménienne (*gay or* "il y a que", réduit en *gor*), dont la grammaticalisation comme progressif aurait seulement été favorisée par la convergence avec la marque de progressif turc *-yor*, elle aussi postposée.

Au passé, l'arménien oriental oppose deux formes accomplies, comme en arménien classique, mais l'arménien occidental, qui a innové, en compte trois. Dans les deux normes, l'aoriste (temps simple) est événementiel et narratif: il situe les faits dans un enchaînement chronologique, sans pour autant, comme le passé simple français, être incompatible avec la langue parlée. Le parfait, lui (temps composé), envisage un fait accompli en relation avec la situation d'énonciation : il a notamment un sens résultatif ou expérimentiel.

Une des particularités typologiques intéressantes de l'arménien occidental est la troisième forme de passé accompli, constituée d'un participe en *-er* : *sirer ē*, qui signifiera selon les contextes : "ça alors, il a aimé!", "il paraît qu'il a aimé (on me l'a dit, mais je ne l'ai pas vérifié)", "il aimé, à ce que je vois". Cette catégorie, bien connue en turc, albanais et bulgare, où elle est aussi issue d'un parfait, a souvent été décrite comme caractérisant une information que le locuteur ne tenait pas de première main, ou encore qui s'imposait au locuteur en situation, mais avec laquelle il prenait des distances. Voyant, en sortant du cinéma, que le sol est mouillé, on dira : *antsrew eker ē*, "il a plu" (inférentiel) ; ou encore, revoyant un enfant après plusieurs années : *Metzts-er ē!* (qu'il/elle a grandi ! (admiratif). Il s'agit donc d'une valeur modale, mettant en jeu le rapport du locuteur au contenu qu'il énonce. Cela est confirmé par l'existence de valeurs très diversifiées s'ajoutant aux précédentes (polémique, causalité, jugement de valeur, etc.).

Le parfait est exprimé en arménien oriental à l'aide d'un participe en *-el* (*sirel ē*, "il/elle a aimé"), et en arménien occidental à l'aide du participe résultatif en *-atz* (*siratz ē*). Le participe en *-atz* est

également représenté en arménien oriental, mais avec un nombre réduit de verbes, et dans un sens quasi-adjectival : *nstatz ē*, "il/elle est assis(e)".

Il est particulièrement intéressant de noter que l'ancien parfait de l'arménien classique, en *-eal*, a donné le participe du parfait en arménien oriental (en *-el*), et le participe spécifique en *-er* de l'arménien occidental. On peut d'ailleurs rencontrer les nuances caractéristiques de la forme en *-er* dans certains emplois du parfait en *-eal* de l'arménien classique ou en *-el* de l'arménien oriental. Ainsi, l'arménien occidental n'a pas créé de toutes pièces une forme verbale sous l'impulsion du turc, il a simplement spécialisé une forme qui présentait déjà ces valeurs, et recyclé une forme adjectivale déjà existante en *-atz* pour en faire une forme de parfait statif ne présentant pas ces nuances.

La syntaxe

La syntaxe de la langue classique ne présente pas de particularités extraordinaires, mais la conservation des sept cas syntaxiques de l'indo-européen permet une approche très précise dans l'étude de l'expression des fonctions du nom, ainsi qu'un ordre des mots libre, permettant de mettre en relief tel ou tel élément de la phrase. Non seulement ces sept cas ont subsisté jusqu'à nos jours, mais, ainsi que nous l'avons déjà signalé, leurs formes ont été reconstituées. En langue classique, le principe de l'accord en nombre et en cas de l'adjectif avec le substantif subsiste, mais avec quelques restrictions. Dans les langues modernes, l'adjectif reste invariable (sauf s'il est employé substantivement). L'ordre habituel de la phrase classique consiste à placer le déterminé avant le déterminant. En arménien moderne, la construction est plus rigoureuse et procède dans l'ordre inverse.

Par calque du système turc, un emploi très étendu des participes présent, passé et futur, a considérablement raréfié l'usage des propositions relatives, tant circonstancielles (de lieu et de temps) que pronominales, qui étaient d'un emploi constant en langue classique. Dans ces phrases, le nom déterminé par le participe adjectif a alors concurremment deux fonctions : celle qu'il remplit dans la principale et celle qu'aurait dû remplir le pronom ou l'adverbe relatif dans la proposition relative, le cas à employer étant fixé par des règles précises.

CONCLUSION

La langue arménienne comme objet d'étude

La langue arménienne a très tôt suscité l'intérêt des savants occidentaux, notamment dans le cadre du mouvement orientaliste qui se dessine dès le XVII^{ème} siècle en Europe. Les raisons en sont multiples : les premiers grammairiens occidentaux de l'arménien, J. Schröder et J. Karst, sont mûs par un souci académique et scientifique, les missionnaires catholiques de la Propaganda Fide, par la volonté de propager le catholicisme dans l'Empire Ottoman; l'Ecole des Jeunes de Langues est créée par Colbert à Constantinople dans le souci de développer les relations diplomatiques et commerciales avec le Levant. Elle ouvre la voie à l'Ecole Impériale des Langues Orientales vivantes, créée à Paris en 1795, et où dès 1798, on ouvre un cours d'arménien ; à cette époque, l'arménien est en outre considéré comme une des "langues du paradis", comme on appelle alors les langues primitives de l'humanité. Enfin, la découverte de l'indo-européen fera de l'arménien une discipline obligatoire pour tout philologue, ce qui, à la charnière du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle, permettra à Antoine Meillet de devenir un des plus grands arménologues français.

De nos jours, la langue moderne, forgée par une succession de contacts culturels et linguistiques, de migrations et d'exil, est particulièrement riche d'enseignements pour la sociolinguistique, reflétant à la fois une très grande perméabilité aux cultures environnantes (signe de dynamisme culturel) et une continuité étonnante (peu de changements de l'arménien classique à l'arménien moderne). Elle figure également parmi les langues fréquemment prises en considération par la typologie linguistique.

On l'aura compris, l'intérêt que présente la langue arménienne dépasse amplement le cadre des études arméniennes. Mais la langue n'en demeure pas moins fondamentalement ancrée dans l'histoire des Arméniens, avec laquelle elle entretient une relation forte. Miroir témoignant siècle après siècle d'une histoire tissée de contacts culturels et de meurtrissures, la langue apparaît bien souvent aussi comme un enjeu politique à part entière, devenant alors acteur et non plus spectateur de cette histoire dont elle participe.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les questions de phonétique et de graphie, on se référera à F. Feydit, *Considérations sur l'alphabet arménien de saint Mesrop*, 2e édit. revue et augmentée, Vienne, 1982. H. Adjarian a composé une *Histoire de la langue arménienne* (en arménien), Erevan, 1951. A. Gharibian et A. Grigorian se sont consacrés à la *Dialectologie arménienne* (pour le premier, Erevan 1953, pour le second, 1957). On consultera aussi les études de dialectologie de G. Dumézil dans REArm, n.s., t. 2, 1965, t. 4, 1967, et t. 5, 1968.

Les problèmes de linguistique seront plus spécifiquement abordés avec A. Meillet, *Études de linguistique et de philologie arméniennes*, I, Bibl. C. Gulbenkian, Lisbonne, 1962.

G.B. Djahoukian a étudié, de manière approfondie, *L'arménien et les anciennes langues indo-européennes* (en arménien), Erevan, 1970, *L'évolution et la structure de la langue arménienne* (en arménien), Erevan, 1969, et a abordé le thème *Linguistique générale et arménienne* (en russe), Erevan, 1978 ; on lui doit également le premier volume de *Histoire de la langue arménienne (I. La période préhistorique)*, Erevan 1987, qui fait le point en langue arménienne sur les origines de la langue et les contacts subis avant la création de l'alphabet (en arménien).

Dans la REArm, a.s., et n.s., E. Benveniste s'est consacré à plusieurs reprises aux rapports entre l'arménien et le parthe ou l'iranien. Dans les *Problèmes de Linguistique Générale* (Gallimard, 1966, TI, 1974, TII), il a également abordé les spécificités de l'arménien notamment dans "La construction passive du parfait transitif" (TI : 176-186) et "Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques (TI : 187-207). Enfin, l'étude de S. Lyonnet sur *Le parfait en arménien classique*, Paris 1933, a gardé toute sa pertinence, et Agnès Ouzounian a étudié *Le discours rapporté en arménien classique*, Louvain, 1992.

Sur la grammaire de l'arménien classique, on retiendra.: V. Tchalekian - A. Aydenian, *Grammaire de la langue haykazienne*, Vienne, 1885 (en arm.), oeuvre fondamentale ; H. Hübschmann, *Armenische Grammatik*, Leipzig, 1895 ; E. Aghayan, *Grammaire de l'arménien ancien* (en arménien), t. I, Erevan, 1964 ; F. Feydit, *Cahiers de grammaire arménienne*, Venise, 1969-1974 ;

R.W. Thompson, *An Introduction to Classical Armenian*, New York, 1975. La *Grammaire complète de la langue arménienne comparée avec 562 langues* (en arménien) de H. Adjarian, le grand disciple de Meillet, 5 vol., Erevan, 1955-1965, reste précieuse, de même que l'*Historische Grammatik des Kilikisch-Armenischen* de J. Karst, Strasbourg, 1901, pour la période cilicienne. Rappelons pour les historiens de la littérature, que Lord Byron, séjournant à Venise, composa avec le mekhit'ariste H. Avkérian une *Armenian Grammar* (Venise, 1907).

Le créateur de la lexicographie arménienne est, au XVIII^e siècle, l'abbé Mekhit'ar, avec son *Grand Dictionnaire arménien* (arménien classique - arménien vulgaire, c'est-à-dire arméno-turc), achevé en 1745, complété par ses disciples en 1769. Le chef-d'oeuvre du genre est le *Nouveau Dictionnaire arménien* des mékhit'aristes Awédikian, Surmélian et M. Awkérian (Venise, 1836-1837) ; citons aussi le très précieux *Dictionnaire explicatif de la langue arménienne*, de S. Malkhassiants, 4 vol., 1947, Erevan (plusieurs rééditions en fac simile), qui a le mérite d'aborder, en orthographe classique, aussi bien la langue standard que des éléments de dialectes; le *Dictionnaire étymologique de la langue arménienne* de H. Adjarian, 4 vol., réédit. Erevan, 1971-1979, le *Dictionnaire explicatif de la langue moderne* d'E. Aghayan, en 2 vol., Erevan, 1976, et le *Dictionnaire explicatif de la langue arménienne contemporaine* (collectif), Erevan, 1969-1980; le *Nouveau dictionnaire de la langue arménienne*, éd. Doniguan, Beyrouth, 1992, en 2 vol., est le plus complet des dictionnaires unilingues récents pour l'arménien occidental.

Il existe des dictionnaires arménien-français : A. de Nar Bey, 5^e édit., Paris, 1972 pour la langue classique, et pour la langue moderne, celui de B.H.K., Venise, 1926 ; en sens inverse, ceux de Néandre (Norayr) de Byzance, Constantinople, 1884, de G. de Lusignan, Constantinople, 2^e éd., 1909, ou de M. Noubarian, réédit. Beyrouth, 1955. Un dictionnaire arménien-français et français arménien dû à K. Chahinian et H. Kurkdjian est paru en 1999 à Beyrouth. D'importantes études de lexicographie ancienne ont été récemment entreprises par J. Greppin et Ch. de Lamberterie.

Le Conseil Terminologique de l'arménien occidental moderne dirigé par R. Dermerguerian a publié trois *Guides*, Marseille, 1993, 1995, 1998, proposant des listes thématiques de termes adaptés aux réalités de la société contemporaine.

Concernant la langue moderne, la grammaire fondatrice est celle d'A. Aydenian, *Grammaire critique de l'Ashkharapar ou arménien moderne*, 1866, Vienne (fac simile Erevan, 1987). Parmi les manuels, mentionnons ceux du mékhit'ariste L.S. Gokian, *Armenian Grammar in English*, Vienne, 1949, et de F. Feydit, *Manuel de langue arménienne*, 2^e édit. revue et augmentée, Paris, 1969 (1^è éd. 1948). M. Minassian a écrit un *Manuel d'arménien oriental*, New York, 1980, Natalia Kozintseva une description de *Modern Eastern Armenian*, München-Newcastle, 1995, et Dora Sakayan, un manuel intitulé *Modern Western Armenian*, Montreal, 2000. Les éditions Assimil publient *L'arménien sans peine*, par R. et J. Gureghian, Paris, 1999.

Pour la linguistique de l'arménien occidental, citons parmi les articles d'Anaïd Donabédian, "Pour une interprétation des différentes valeurs du médiatif en arménien occidental", in *L'énonciation Médiatisée*, Z. Guentchéva, ed., Bibliothèque de l'Information grammaticale, Peeters, Louvain 1996, p. 87-108; "Négation analytique et médiatif en arménien occidental : un lien systémique ?", *Cahiers de Linguistique de l'INALCO* 1/99, pp. 23-41; "Neutralisation de la diathèse des participes

en -ac de l'arménien moderne occidental", *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, XXVI, 2/1997, p. 327-339.

M. Nichanian, dans *Agès et usages de la langue arménienne*, Paris, 1989, retrace de manière très complète l'histoire de la langue, et propose une réflexion sur son avenir. Concernant la situation actuelle de la langue arménienne, on peut se référer au volume dirigé par Jasmine Dum Tragut, *Die Armenische Sprache in der Europäischen Diaspora*, Graz, 1997, p. 85-106 (articles en français, anglais, allemand), ainsi qu'aux travaux de Robert Dermerguerian "La diglossie de l'arménien de France : l'exemple de quelques expressions calquées", *Linguistique et slavistique, Mélanges offerts à Paul Garde*, Institut d'Etudes Slaves - Université de Provence, 1992, pp. 635-639; "La créativité lexicale : milieu et moyens", in Sakayan D. (ed.), *Proceedings of the Vth International Conference on Armenian Linguistics*, New York, Delmar, 1996, pp. 301-310, et de Anaïd Donabédian, "Comment peut-on être arménophone en diaspora: esquisse d'une problématique", in *Plurilinguismes 7/Juin 1994: Langues de diaspora*, CERPL, p.47-68; "La politique linguistique en Arménie : de l'Union Soviétique à la République indépendante", in Chaker, S. (ed.) *Langues et pouvoir, de l'Afrique du Nord à l'extrême Orient*, Edisud, Paris, 1998, p. 171-185 et "Langues de diaspora, langues en danger : le cas de l'arménien occidental", *Les langues en danger*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 1999.

Enfin, on trouvera des informations sur l'historique des études arméniennes dans l'album du bicentenaire de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes (INALCO) *Deux siècles d'histoire de l'Ecole des langues orientales*, Paris, Hervas 1995 (historique de la section d'arménien et notices), p. 118-128.